



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de la coordination
et du soutien interministériels
Pôle de l'environnement
Affaire suivie par : Anne RENAUDIN
Tél. : 05.49.08.69.53
Adresse mail : anne.renaudin@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le 10 MARS 2022

La préfète,

à

Madame la Présidente de la Coordination pour la défense du Marais poitevin

Objet : Renouvellement de la composition de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites
P.J. : Arrêté préfectoral du 18 janvier 2022

Conformément à l'article 15 du décret n°2016-1978 du 30 décembre 2016, a été instituée la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites dont la composition a été renouvelée par arrêté préfectoral du 3 juin 2019.

En application de l'article 8 de cet arrêté, le mandat des membres de cette commission expirera le 3 juin prochain.

Cette commission se réunit en Deux-Sèvres en cinq formations spécialisées et est composée pour chacune de ces formations, de membres répartis en quatre collèges.

Afin de procéder au renouvellement de la composition de cette commission, je vous saurais gré de me faire connaître **avant le 15 avril 2022**, les noms des personnes susceptibles de représenter votre organisme au sein du 4ème collège en qualité de membre titulaire et suppléant dans la formation spécialisée « des Sites et paysages ».

Vous voudrez bien me communiquer pour chaque personne désignée, ses adresses postale et courriel et ses coordonnées téléphoniques.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint, le dernier arrêté préfectoral portant modification de la composition de cette commission en date du 18 janvier 2022. Pour mémoire, Madame Estelle RODON et Monsieur Jean-Pierre PÉTORIN représentent actuellement votre organisme au sein de cette commission.

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL